

## **ARGUMENTS DES SOCIALISTES**

---

### **CRÉATION D'UNE DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE AU RENSEIGNEMENT**

L'instauration au sein du parlement d'une structure permanente dédiée au suivi du renseignement représente un progrès démocratique. Ce dernier n'est cependant pas suffisant.

- ☛ L'ensemble de la loi est timide.

- ☛ Elle privilégie les impératifs de la préservation du secret au détriment d'un réel pouvoir de contrôle.

- ☛ Le nombre de membres devant composer la délégation ne garantit pas la représentativité. Les sénateurs socialistes avaient souhaité élargir la composition de la délégation à un membre désigné par chacun des groupes politiques.

Liste des membres de droit n'est pas satisfaisante. Les sénateurs socialistes avaient proposé d'y intégrer le président de la commission des finances.

- ☛ La présence des présidents de commissions permanentes (loi et défense) ne doit pas être une obligation.

- ☛ Il est souhaitable que le champ des personnes pouvant être auditionnée soit élargi de toute personne dont l'audition serait jugée utile.